

## CANADA

## BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Ceci fait foi qu'en vertu d'un bref en date du treizième jour de décembre 1929, et adressé à A. G. Buckingham, de Brandon, dans la province du Manitoba, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Brandon au lieu et place de l'honorable Robert Forke, qui a été appelé au Sénat, Thomas Alexander Crerar, de Winnipeg, fermier, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce huitième jour de février 1930.

JULES CASTONGUAY (L.S.)  
 Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,  
 Ottawa.

Les députés suivants ayant préalablement prêté serment d'après la loi, et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre:—

L'honorable Thomas Alexander Crerar, pour le district électoral de Brandon.

Vincent Dupuis, écr., pour le district électoral de Laprairie-Napierville.

William Spankie, écr., pour le district électoral de Frontenac-Addington.

Elie Oscar Bertrand, écr., pour le district électoral de Prescott.

William Samuel Murphy, écr., pour le district électoral de Lanark.

Lawrence Alexander Wilson, écr., pour le district électoral de Vaudreuil-Soulanges.

Cyrille Dumaine, écr., pour le district électoral de Bagot.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des Communes,*

Il me fait grand plaisir de vous saluer à l'ouverture de cette nouvelle session du Parlement et de pouvoir vous féliciter de la prospérité constante qui se manifeste dans le pays. L'année 1929 a été la plus féconde de toute l'histoire du Canada. Dans le domaine industriel, sauf en agriculture, la main-d'œuvre employée a été la plus considérable qu'on ait enregistrée jusqu'ici; la construction a été la plus importante que l'on connaisse. L'extraction minière a atteint un valeur sans égal. Le rendement de nos manufactures a surpassé tous les chiffres précédents. Le développement de l'énergie hydroélectrique accuse un accroissement immense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont parvenus à des niveaux d'excellence et de qualité plus élevés que jamais. Le Canada se relève déjà de la dépression saisonnière qui régnait à la fin de l'an dernier et il ne faut pas oublier que la plus grande partie du blé récolté en 1929 reste encore dans les entrepôts canadiens, attendant le moment favorable à son écoulement sur les marchés.